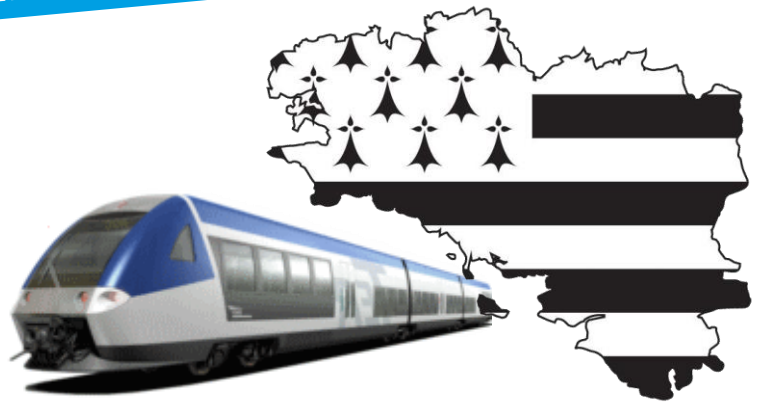


CONVENTION TER BRETAGNE



RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION TER UN CHOIX DE CONFIANCE ENVERS LA SNCF

Paris, 8 juillet 2019

EN QUELQUES MOTS...

- L'UNSA satisfaite par cette convention
- **Durée : 10 ans**
- Convention **exigeante en termes de qualité de service**
- **Objectif de recettes voyageurs : 23%**
- La Région **ne fait pas appel à la concurrence**
- **Âge moyen du matériel roulant : 8 ans**

Le travail de négociation et d'expertise de **l'UNSA-Ferroviaire** en faveur d'une politique TER performante, tournée vers les usagers tout en maintenant le volet social pour les cheminots et les salariés du ferroviaire, a payé. Le Conseil Régional Bretagne et SNCF Mobilités ont signé une nouvelle convention d'exploitation TER pour 10 ans. Chaque année, l'Autorité Organisatrice de Mobilités (AOM)

apportera 100 millions d'euros à l'exploitant historique. **L'UNSA-Ferroviaire** se réjouit de ce choix de confiance de l'exécutif régional breton envers ceux qui contribuent chaque jour à l'amélioration de la qualité de service du TER sur ce périmètre.

L'UNSA-Ferroviaire est satisfaite du choix de confiance émis envers la SNCF et les cheminots. La négociation a été longue, mais finalement la Région Bretagne et SNCF Mobilités s'engagent pour une durée conventionnelle de dix ans. Cette nouvelle convention place la barre très haut en matière de qualité de service, d'attractivité et de maîtrise des

coûts, sans demande de réduction de la masse salariale ni en faisant un appel immédiat à la concurrence.

C'est une convention exigeante demandée par la Région auprès de SNCF Mobilités. L'AOM exige un objectif d'augmentation du trafic Voyageurs de 23% au terme de cette durée conventionnelle, ambition forte qui correspond à un investissement fort du Conseil Régional.

La Région a bien compris que la SNCF avait besoin de visibilité pour assurer une performance dans la qualité de service auprès des usagers. Elle a investi 250 millions d'euros dans le renouvellement du matériel roulant avec 26 trains régionaux à deux niveaux, tous livrés. Depuis 2002, la Région a investi en tout 540 millions en matériel moderne et performant. Aujourd'hui, l'âge moyen des trains régionaux est de 8 ans contre 23 ans, en 2002.

Pour **l'UNSA**, l'ouverture du marché ferroviaire conventionné à la concurrence n'est pas la solution ! Le TER a besoin d'une politique ambitieuse de l'offre favorisant une augmentation du trafic Voyageurs. L'État doit également prendre ses responsabilités pour s'engager dans le financement du réseau afin de ne pas faire porter financièrement ces coûts structurants aux Autorités Organisatrices.